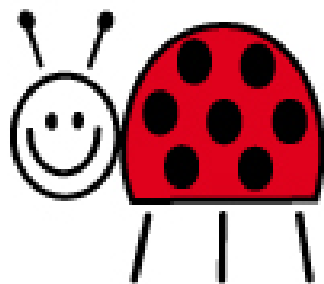


Coccinelle



---

Relais Assistants Maternels  
Intercommunal

Petit manuel des matinées du

# Relais Assistants Maternels Enfants Parents

Pôle social « Les Chanvriels » 20, bis Boulevard de Chinon 37190 Cheillé

[contact@ram-coccinelle.fr](mailto:contact@ram-coccinelle.fr) 02.47.45.94.22



Le Relais Assistants Maternels Enfants Parents Coccinelle , est géré par l'association AFCS, subventionné par la CAF, le CG, la MSA, la CCPAR (Communauté de Communes du Pays d'Azay Le Rideau) . A ce titre chaque professionnel peut participer, indépendamment de son lieu de résidence au sein de l'intercommunalité aux différents ateliers et manifestations proposés.

Dans le cadre de ses missions, il propose des activités d'éveil et des activités spécifiques ouvertes aux enfants, accompagnés de leur assistant maternel, garde à domicile et assistants familiaux.

De plus, au cours de l'année, certains évènements exceptionnels sont organisés.

## **Pourquoi et à qui le RAMEP propose différentes activités ?**

### 1) Les activités d'éveil :

- ✓ A destination des professionnels (assistants maternels, garde à domiciles et assistants familiaux) et des enfants qu'ils accueillent.
- ✓ L'enfant peut découvrir un nouvel espace de jeux et d'expérimentations, accompagné par un adulte. Ces activités d'éveil favorisent l'autonomie et l'indépendance affective de l'enfant.
- ✓ Les assistants maternels, gardes à domicile et assistants familiaux bénéficient d'un espace de rencontres entre professionnels. Ils peuvent ainsi profiter d'échanges favorisant leur professionnalisation et leur apportant des outils dans leur travail au quotidien.  
L'association, par le biais des deux animatrices, souhaitent mettre l'accent sur l'observation des enfants par les professionnels. Cette observation vise à considérer avec attention, à voir, à noter des comportements, afin de mieux connaître et comprendre. L'observation est la base de toute action éducative.
- ✓ Très occasionnellement, lors de ces activités d'éveil, les parents peuvent accompagner leur enfant avec l'assistant maternel, afin de voir comment il évolue au sein du RAMEP.  
(Des matinées parents-enfants sont prévues selon un planning annuel.)

### 2) Les activités spécifiques :

A destination des professionnels (assistants maternels, garde à domiciles et assistants familiaux) et des enfants qu'ils accueillent.

- Quelques histoires dans la valise (lecture à voix hautes) : Cette animation permet de sensibiliser enfants et professionnels à l'importance du livre dans le développement du langage, de l'imaginaire.... Les enfants apprennent également à manipuler le livre et à en prendre soin. Le livre devient outil de médiation dans la relation de l'enfant avec son assistant maternel, son employé à domicile ou assistant familial.

D'autres rencontres peuvent être proposées lors d'actions plus spécifiques comme la « Quinzaine du Livre Jeunesse »....

- L'éveil musical : Les séances d'éveil musical sont proposées uniquement à destination des assistants maternels, GAD ou AF et des enfants qui les accompagnent. Les professionnels se pré inscrivent à partir d'août par le biais d'un courrier envoyé par le RAMEP et sont inscrits, par groupe, en fonction des places disponibles.

Ces séances permettent aux enfants d'explorer le monde des sons, de découvrir des instruments et des objets sonores, d'apprendre des comptines, des jeux de doigts, des chansons et des rondes. Les enfants écoutent des musiques d'origines diverses. Ce temps leur permet de développer l'écoute, l'attention, la reproduction, le rythme, de travailler l'imagination, la mémoire. Ils prennent conscience qu'ils sont une personne à part entière, par la relation, l'échange et la communication sonore et vocale avec ses pairs et l'adulte. Ce qui leur permet de prendre confiance en eux et de gagner en autonomie.

- La motricité libre : Les séances de motricité libre sont proposées uniquement à destination des assistants maternels, GAD, AF et des enfants qui les accompagnent. Les professionnels se pré inscrivent à partir d'août par le biais d'un courrier envoyé par le RAMEP et sont inscrits, par groupe, en fonction des places disponibles.

Les bienfaits de la motricité libre font aujourd'hui largement consensus. Une grande aisance corporelle, de la prudence, les « sentiments de compétences » que les enfants, libres de leurs mouvements, peuvent développer, sont autant de qualités indispensables pour se construire.

- L'analyse de la pratique : (Uniquement à destination des professionnels) Les séances d'analyse de la pratique sont proposées uniquement à destination des assistants maternels, GAD et AF. Ces échanges permettent de renforcer la qualification des professionnels et le service rendu aux employeurs en développant leurs capacités au changement, clarifiant leurs rôles et objectifs, en accompagnant les tensions qu'ils vivent au quotidien et favorisant une plus grande réflexivité. Les professionnels s'inscrivent dans le mois des dates mises en place.

### 3) Les évènements exceptionnels :

- Le carnaval, la chasse aux œufs, le pique-nique, la fête de l'été, les spectacles sont autant d'évènements qui permettent un moment convivial de partage.

	Présence d'Assistants maternels, GAD, AF	Présence des enfants	Présence des Familles
Carnaval	oui	oui	non
Chasse aux œufs	oui	oui	oui
Pique Nique	oui	oui	non
Fête de l'été	oui	oui	oui
Spectacles	oui	oui	non

#### 4) Les matinales : (matinées parents/enfants)

A destination des familles avec des enfants de moins de 4 ans.

Ces matinales permettent aux parents de se retrouver avec son enfant, dans un moment de jeu, de détente et/ou d'observation.

Les familles ont également, lors de ces matinées, la possibilité d'échanger entre elles ou avec les animatrices, sur leur quotidien de parents.

Quand à lui, l'enfant peut découvrir un nouvel espace de jeux et d'expérimentations, accompagné par un adulte.

Les animatrices y proposent des « ateliers » par thèmes (transvasement, manipulation, motricité...).

L'enfant y participe s'il le souhaite. Ces derniers favorisent l'autonomie et l'indépendance affective de l'enfant.

### **Quand et où le RAMEP propose des activités ?**

Le RAMEP est itinérant.

#### 1) Les activités d'éveil :

A partir de 9h30 et jusqu'à 11h30.

A Azay le Rideau au 52 avenue de la gare.

A Lignières-De-Touraine à compter du lundi 26 septembre 2016, salle des fêtes place Langlois  
(En travaux : A Vallères salle de la Périscolaire.)

A Saché Salle DAVIDSON, place CALDER.

A Rigny Ussé salle des anciens

A Thilouze salle de la Baronne

Ces animations sont soumises à un planning, susceptible d'être modifié.

#### 2) Les activités spécifiques :

Toute inscription incite à une régularité et une obligation de suivre l'intégralité du programme.

- Quelques histoires dans la valise (lecture à voix hautes) : Selon le planning, par groupe de deux à trois professionnels, 8 enfants maximum.

Ces ateliers se déroulent au pôle social « Les Chanvrils », 20 bis bd de Chinon à Cheillé, 1<sup>er</sup> étage avec ascenseur.

Une salle est mise à disposition.

- L'éveil musical : Selon un planning, un certain nombre de sessions sont prévues chaque année. A l'intérieur de ces sessions, 5 à 6 séances d'1h le matin et un bilan d'1 h à 1h30 en soirée sont programmés.

Ces ateliers se déroulent au centre Mermoz, au 52 avenue de la gare à Azay Le Rideau, du côté de l'Ephad.

Deux salles sont mises à disposition.

- La motricité libre : Selon un planning, un certain nombre de sessions sont prévues chaque année. A l'intérieur de ces sessions, une formation préalable de 2 heures, 5 à 6 séances d'1h et un bilan d'1h à 1h30 sont programmés.

La formation préalable se déroule dans la salle des halles à Azay-Le-Rideau, place de l'Eglise, selon le planning, les ateliers et le bilan se déroulent au centre Mermoz, au 52 avenue de la gare à Azay Le Rideau, du côté de l'Ephad.

Deux salles sont mises à disposition.

- L'analyse de la pratique : Une séance de 20h à 21h30 est prévue un mardi tous les deux mois. Une salle à La Maison des Associations avenue Adélaïde Richer à Azay Le Rideau est mise à disposition.

Ces séances se déroulent au centre Mermoz, au 52 avenue de la gare à Azay Le Rideau, du côté de l'Ephad, salle de repos à l'étage.

Une salle est mise à disposition.

### 3) Les évènements exceptionnels :

La fête de l'été a lieu chaque année le 1<sup>er</sup> samedi du mois de Juillet de 9h30 à 14h00, au Centre Mermoz au 52 avenue de la gare à Azay Le Rideau.

Le Carnaval a lieu chaque année courant mai, au Centre Mermoz au 52 avenue de la gare à Azay Le Rideau de 10h00 à 11h00.

Le jour précis est inscrit dans le planning correspondant.

La Chasse aux œufs a lieu chaque année courant avril, le jour et le lieu sont inscrits dans le planning correspondant.

Le Pique nique a lieu chaque année courant juin, le jour et le lieu sont inscrits dans le planning correspondant.

Les spectacles sont à définir en fonction du budget.

### 4) Les matinales :

Entre 9h30 et 11h30, entre 6 et 8 séances par an selon un planning.

A Azay le Rideau au 52 avenue de la gare.

## Comment se déroulent ces activités ?

### 1) Les activités d'éveil :

Un planning des activités est envoyé par mail et / ou par courrier, aux assistant(e)s maternel(le)s, GAD, AF et mairies.

Ce planning est réalisé par les animatrices chaque semestre et validé par l'AFCS.

Pour des questions de sécurité, physique et affective, et pour préserver la qualité de l'accueil, l'accès aux temps d'activité est limité en nombre de participants, selon le lieu et éventuellement l'animation proposée.

L'inscription aux activités d'éveil est obligatoire. Elle se fait par SMS ou directement sur la feuille de présence au plus tard deux jours avant le début de l'activité. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Toute personne non inscrite peut se voir refuser l'accès à l'animation. Les animatrices veilleront à assurer un roulement dans les inscriptions, afin que chaque professionnel ait la possibilité de bénéficier d'une activité d'éveil prévue sur le planning, notamment lorsqu'il y a des sessions d'éveil musical ou de motricité libre, car, de fait, le planning des matinées d'éveil à Azay Le Rideau s'en trouve réduit.

Le professionnel a pu préparer l'enfant à la venue à l'activité d'éveil. Il lui précise le lieu et l'animation proposée.

A leur arrivée, les participants sont accueillis par l'animatrice.

Chacun enlève son vêtement dans le couloir prévu à cet effet et met ses chaussons/chaussettes.

Puis, en entrant dans la salle, on se dit « Bonjour ! ». On prend le temps d'arriver, d'observer avant d'investir les différentes activités proposées en compagnie de l'adulte. Les jeux libres restent à disposition des enfants tout au long de la matinée, jusqu'au temps du rituel de fin de matinée : la lecture de l'histoire, les chansons, le temps du « Au revoir » et les bulles. Il est important pour les enfants de respecter toujours le même rituel (avec notamment la même histoire) afin de leur donner des repères.

L'animatrice a installé une animation spécifique (manipulation, transvasement, motricité...) que l'enfant expérimentera, s'il le désire.

### 2) Les matinales :

En début d'année, un planning est envoyé par mail aux familles.

La participation à ces matinées se fait par inscription par mail ou par téléphone.

## Pourquoi ce type d'activité, pourquoi l'autonomie ?

Elles ont pour but l'éveil sensoriel, le plaisir de malaxer, transvaser, voir des transformations de couleur au fur et à mesure des mouvements, l'éveil du toucher, du langage et pourquoi pas l'éveil artistique !

Il s'agit de jeux d'explorations de matières, des tissus ou des «sacs à toucher », des bouteilles à visser et dévisser, de la pâte à modeler, du modelage d'argile, de pâte à sel, de semoule, de jeux d'eau, de peinture, de collages...

Seul l'enfant décide de participer à cette exploration.

L'adulte n'attend pas un résultat précis de la part des enfants, juste une exploration. Il reste présent auprès des enfants pendant toute l'activité.

L'organisation matérielle a été réfléchi au préalable afin de ne pas perturber le déroulement de l'activité.

L'adulte donne des indications claires, dans un langage accessible, il a prévu des consignes simples qui garantissent à chacun un espace d'exploration individuel.

L'enfant apprend par lui-même selon un processus naturel, pourvu qu'il soit dans un environnement propice et accompagné par un adulte qui le stimule et qui s'adapte à lui.

***L'initiative, la liberté, et l'autonomie sont les meilleurs moyens de progresser, pour savoir apprendre en toutes situations.***

## **Les animatrices**

Les animatrices sont garantes du bon déroulement des activités d'éveil et du cadre défini par ce document. Elles sont à l'écoute des attentes et des besoins de chacun. Elles encadrent le groupe et veillent à la sécurité et au respect des locaux.

Elles proposent des activités adaptées aux jeunes enfants en se basant sur leurs besoins et leurs capacités. Elles accompagnent enfants et professionnels durant ces temps de découvertes.

Elles favorisent le jeu libre lors des ateliers à travers un aménagement de l'espace adapté et réfléchi. Elles impulsent les activités mais laisse toute la place aux professionnels auprès des enfants. Dans un cadre bienveillant, elles sont à l'écoute de chacun et amènent les professionnels à trouver leur place au sein du groupe. Elles cherchent, par la qualité de leur présence, à garantir un cadre affectif stable pour les enfants et un espace de vie sécuritaire leur permettant de s'épanouir dans leurs activités.

## **Règles de fonctionnement et responsabilités**

*Pour apprécier au mieux les temps d'activité proposés par le Relais, quelques règles de « savoir vivre ensemble » sont nécessaires.*

- Durant les ateliers, les échanges entre adultes sont nécessaires. Cependant ces matinées sont destinées également aux enfants, c'est pourquoi, les accompagner dans leurs jeux et activités reste la priorité des professionnels.

- Les adultes sont tenus à un devoir de discrétion vis à vis des propos échangés ou vécus. De même, une vigilance sera apportée au vocabulaire utilisé ainsi qu'au volume sonore des conversations.
- Les animatrices répondront à des questions administratives par téléphone ou lors d'un rendez-vous.
- Les règles élémentaires de sécurité devront être respectées par les personnes fréquentant le relais (ne pas laisser l'enfant sans surveillance, être vigilant aux enfants lors des activités...). Chaque participant est tenu de respecter les locaux ainsi que les règles de fonctionnement des lieux mis à disposition lors des différentes activités proposées : salles mises à disposition par les communes.
- L'enfant reste sous la seule responsabilité de son AM, GAD ou AF comme le prévoit leur contrat de travail. Si les parents amènent directement l'enfant au temps collectif, seule le professionnel référent pourra accueillir l'enfant.
- Le relais n'est pas responsable des tâches sur les vêtements : colle, peinture, nourriture... Le RAMEP met à disposition des blouses pour protéger les vêtements des enfants. Il est toutefois préférable de penser à des tenues adéquates pour les activités.
- Il est recommandé aux adultes d'apporter le nécessaire pour assurer les besoins d'hygiène de l'enfant. Un tapis de change est mis à disposition.
- En raison des risques d'inhalation et d'absorption par les tout-petits, il convient aux professionnels de vérifier que l'enfant n'apporte pas de petits objets pouvant présenter un quelconque danger. Le relais décline toute responsabilité quant aux bijoux et jouets appartenant à l'enfant.
- Afin de permettre le bon déroulement des activités d'éveil et de préserver la sécurité et la sérénité des ses participants, les animatrices du RAMEP est en droit d'en limiter l'accès, de façon temporaire, aux AM, GAD et AF dont le comportement est en inadéquation avec le présent règlement.

**Ce document est affiché à l'entrée du relais et remis à toute personne souhaitant participer aux activités. Chaque utilisateur doit en prendre connaissance et s'engager à le respecter.**

**Les enfants, parents et professionnels ne pourront être accueillis qu'après retour des formulaires d'autorisations de participer.**

**Les autorisations de photographier/filmer concernent uniquement les animatrices du RAMEP et ne permettent pas aux professionnels de prendre les enfants (même ceux qu'elles accueillent) en photo.**



Coccinelle



Pôle Social « Les Chanvriels »  
20, Bis Boulevard de Chinon  
37190 Cheillé (La Chapelle Saint Blaise)



02.47.45.94.22

[contact@ram-coccinelle.fr](mailto:contact@ram-coccinelle.fr)

[www.ram-coccinelle.fr](http://www.ram-coccinelle.fr)

Relais Assistants Maternels  
Intercommunal

Si vous autorisez le professionnel qui accueille votre enfant à participer aux activités du Relais Assistants Maternels Enfants Parents de l'intercommunalité du Pays d'Azay-Le-Rideau.

Lors des ateliers ou des moments festifs, les animatrices sont susceptibles de photographier et/ou de filmer votre enfant et d'utiliser les photos dans le cadre du RAMEP (exposition fête, bulletin municipaux, diaporama.)

Afin de respecter vos souhaits mais aussi la législation en vigueur, merci de compléter et nous faire parvenir l'ensemble du document.

Je soussigné(e) (Nom et prénom du représentant légal) .....

.....

Autorise notre enfant (Nom et prénom)

.....

Accueilli et accompagné par (Nom et Prénom de l'assistant maternel, garde à domicile ou assistants familial)

.....

A participer aux diverses animations proposées par le RAMEP.

**Et**

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Autorisons

N'autorisons pas

Qu'il soit photographié et filmé par les animatrices du RAMEP Coccinelle.

Fait à .....

Le.....

Signature(s) :

**Spécial Parents**

Coccinelle



Relais Assistants Maternels  
Intercommunal

Pôle Social « Les Chanvrils »  
20, Bis Boulevard de Chinon  
37190 Cheillé (La Chapelle Saint Blaise)



02.47.45.94.22

[contact@ram-coccinelle.fr](mailto:contact@ram-coccinelle.fr)

[www.ram-coccinelle.fr](http://www.ram-coccinelle.fr)

Lors des ateliers ou des moments festifs, les animatrices sont susceptibles de vous photographier et/ ou de vous filmer et d'utiliser les photos et/ou films dans le cadre du RAMEP (exposition fête, bulletins municipaux, diaporama.)  
Afin de respecter vos souhaits mais aussi la législation en vigueur, merci de compléter et nous faire parvenir l'ensemble du document.

Je soussigné(e) .....

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Autorise

N'autorise pas

A être photographié / filmé par les animatrices du RAMEP Coccinelle.

Fait à .....

Le.....

Signature(s) :

**Spécial professionnels**